



Concours C2

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

Épreuves d'admissibilité

La phase d'admissibilité du concours se base sur une épreuve unique d'examen du dossier.

Pour l'évaluation du dossier, le jury s'attache à regarder :

- **Le parcours académique** (compétences, résultats scolaires depuis le baccalauréat)
- **Le profil du candidat** (formations, stages, travail et activités extrascolaires) ;
- **Le projet professionnel** (le jury cherche à évaluer la pertinence du projet du candidat à devenir ingénieur).

Épreuves d'admission

◆ L'entretien avec le jury (20 minutes)

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Cette épreuve porte sur la motivation et les projets professionnels du candidat. Il permet, lors d'une discussion, d'apprécier la personnalité, l'ouverture d'esprit et le niveau de culture générale de celui-ci. Il s'agit d'un entretien ; par conséquent, aucune présentation à l'aide d'un diaporama n'est demandée. Une fiche de renseignements est obligatoire pour cette épreuve (voir annexe V). Elle devra être téléversée en ligne sur le portail d'inscription. Sont particulièrement évalués :

- Le projet du candidat, sa connaissance des parcours possibles et des métiers possibles ;
- Son ouverture d'esprit et sa curiosité ;
- Son expression orale et ses qualités d'argumentation.

L'épreuve ne comporte pas de temps de préparation

Remarque : Pour cette épreuve, les candidats doivent obligatoirement déposer en ligne la **fiche de renseignements à jour** (un exemple est disponible en annexe V de cette notice) et leur **bulletin de notes provisoire** du 4^{ème} semestre de BUT 2.

◆ L'entretien sur travaux ou mémoire de stage (30 minutes)

Déroulement de cette épreuve : une brève **présentation par le candidat** de ce travail (10 minutes) introduit l'entretien.

Si cet entretien se base essentiellement sur le travail présenté, le jury peut également s'intéresser à d'autres travaux, menés par le candidat au cours de sa scolarité.

La notation s'appuie avant tout sur la capacité à présenter un sujet depuis son contexte et sa problématique jusqu'à la discussion des résultats (obtenus ou attendus).

Les questions sur les connaissances scientifiques et techniques, spécifiques au sujet, ne servent le plus souvent qu'à valider la capacité à présenter le sujet. Un stage qui n'est pas terminé (voire non débuté), ne constitue pas un handicap pour le candidat.

Ce dernier peut présenter ce qu'il connaît a priori du sujet et argumenter la problématique qu'il aimerait traiter sur ce sujet, ainsi qu'expliquer pourquoi cette problématique est intéressante pour lui et pour un public plus large.

Pour la présentation, les candidats pourront utiliser leur **ordinateur portable**. Dans ce cas, ils veilleront à désactiver et obturer la webcam. Pour éviter toute perte de temps, il est impératif que le candidat se présente **avec son ordinateur allumé** et la présentation prête à être lancée (s'assurer que les batteries seront suffisamment chargées pour tenir le temps de la présentation).

L'épreuve ne comporte pas de temps de préparation.

Remarque : les candidats doivent préparer une courte note. Elle en comportera le nom et le prénom du candidat, la spécialité de BUT, le titre du travail et un résumé d'environ 150 mots. Cette note au format PDF sera téléversée en ligne sur le portail d'inscription.

Le fichier PDF sera lui-même intitulé : Nom_Prenom_NumeroCandidat.pdf

◆ **L'épreuve orale d'anglais (20 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation)**

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Elle est précédée d'une préparation de 20 minutes. Elle consiste en un compte-rendu structuré du texte proposé, suivi d'un commentaire et éventuellement d'un court entretien en anglais.

Le texte, d'une longueur de 300 mots environ, est un article de presse anglophone.

Une prise de parole en continu pendant 10 minutes, un vocabulaire, une grammaire et une prononciation maîtrisés, une bonne compréhension orale, une capacité à entretenir une discussion sont les points essentiels évalués dans cette épreuve.

Remarque : le papier est fourni aux candidats. Sujets et brouillons seront laissés dans la salle d'interrogation en vue de leur destruction.